

grand toulouse

Les Job veulent leur prime

Les ex-salariés de l'usine papetière réclament le versement d'une somme bloquée par l'Urssaf. P.2

Les ex-JOB ne lâchent pas l'affaire

Les anciens salariés de l'usine papetière JOB ont fait irruption hier matin dans les locaux de l'Urssaf. Depuis la fermeture de l'entreprise il y quatre ans, 163 salariés tentent de récupérer 9 500 francs (1 448 €) chacun auprès de la structure chargée du recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Pour l'Urssaf, cette somme, qui dort sur un compte, correspond à la contribution sociale généralisée (CGS) et au remboursement de la dette sociale (RDS) d'une prime de licenciement. Les salariés, quant à eux, estiment qu'il s'agit d'une prime versée pour qu'ils cessent le conflit et donc non assujettie à ces cotisations. L'affaire a été portée devant



Les ex-salariés de l'usine Job devant l'Urssaf hier matin.

le tribunal des affaires de sécurité sociale, mais le jugement est toujours attendu. Une délégation a été reçue par Guy-Francis Raynaud, le directeur de l'Urssaf. Ce dernier leur a assuré vouloir régler ce problème au plus vite. « Nous appliquerons la décision du tribunal, sans faire de zèle particulier », a-t-il insisté. Le verdict est attendu le 20 mai.

Béatrice Colin

20 MINUTES
(MAI 2005)